

## Zones d'activités et emplois de proximité

La création de zones d'activités sur le territoire d'une commune a normalement comme objectif le développement de l'emploi pour ses habitants.

Au cours des dernières décennies la municipalité de Mallemort s'est montrée extrêmement dynamique dans ce domaine. D'après le Plan d'Occupation des Sols, si on additionne les surfaces de la ZAC du Moulin (golf), des ZA de la Verdière, du Coup Perdu, de la Confrérie ainsi que la zone EDF/Fumades, se sont plus de 200 ha qui sont aujourd'hui consacrés par la commune aux activités économiques. Cette superficie est 4 à 10 fois plus importante que ce que l'on observe dans des communes tout à fait comparables (La Roques d'Anthéron, Sénas, Lambesc, Pélissane, Eyguières, La Fare les Oliviers).

Une question se pose donc : quel avantage en termes d'emploi les Mallemortais retirent-ils vraiment de ces importantes surfaces consacrées aux activités économiques ?

Les statistiques INSEE rassemblées dans le tableau ci-dessous fournissent quelques éléments de réponse tout à fait factuels :

	Mallemort	La Roque	Senas	Lambesc	Pelissane	Eyguières	La Fare
Nb habitants 2009	5925	5143	6405	8991	9370	6424	6710
Nb d'actifs 2009	2795	2257	3015	4311	4268	3079	3132
dont actifs ayant un emploi	2442	1990	2604	3868	3807	2771	2891
dont chômeurs	352	267	411	443	461	308	241
taux de chômage 2009 % (au sens du recensement = ratio chômeurs /actifs )	12,6	11,8	13,6	10,3	10,8	10	7,7
Taux de chômage 1999 % (au sens de recensement)	15,6	18,6	17,5	14,9	13,5	14,2	14,7
Nb emplois dans la commune 2009	1854	1473	1616	2265	1550	1107	1302
Nb emplois dans la commune 1999	1505	1292	1441	1721	1211	896	1019
Actifs ayant un emploi dans la commune 2009	848	881	853	1177	811	651	608
Actifs ayant un emploi dans la commune 1999	801	884	850	1026	708	582	552
Nb d'habitants pour 1 emploi	3,2	3,5	4,0	4,0	6,0	5,8	5,2
Nb d'actifs pour 1 emploi	1,51	1,53	1,87	1,90	2,75	2,78	2,41
ratio emploi proximité/emploi total 2009 (en %)	45,7	59,8	52,8	52,0	52,3	58,8	46,7

Source : fiches INSEE (mise à jour du 28 juin 2012)

L'analyse de ces données fait apparaître deux points tout à fait contradictoires :

- D'une part, **Mallemort présente le meilleur taux d'emploi** de toutes les communes considérées (3.2 habitants pour 1 emploi sur la commune, soit 1.5 habitants actifs pour 1 emploi).

*Nota 1: on remarque que les communes de Pélissane, Eyguières et La Fare les Oliviers ont un caractère résidentiel plus marqué que les communes de Mallemort, La Roque d'Anthéron, Sénas et Lambesc dans lesquelles le taux d'emploi est bien meilleur*

*Nota 2 : la commune de La Roque d'Anthéron présente un taux d'emploi tout à fait comparable à celui de Mallemort alors que les surfaces consacrées aux activités économiques sont bien plus faibles*

- D'autre part, **le taux de chômage à Mallemort est l'un des plus élevé de l'ensemble des communes considérées** (avec celui de Sénas). En 2009, il est en effet de 12.6% (au sens du recensement). Et il a sans doute largement progressé depuis cette date...

Une analyse plus fine montre que **les emplois créés à Mallemort semblent ne bénéficier que de façon extrêmement partielle aux habitants de la commune.**

- En 2009, le taux d'emplois de proximité, c'est-à-dire le ratio entre le nombre de Mallemortais ayant un emploi sur la commune (848) et le nombre total d'emplois dans la commune (1854) n'est que de 45.7 %, soit le taux le plus faible de l'ensemble des communes considérées (ce taux approche 60% à La Roque d'Anthéron). Si ce taux était de 52% (soit une valeur semblable à celles de Sénas, Lambesc ou Pélissane), il y aurait 111 chômeurs de moins sur la commune. Soit en 2009 un taux de chômage de 8.9% au lieu des 12.6%.
- Il y a eu entre 1999 et 2009 un solde de 349 emplois supplémentaires sur la commune (1852 emplois en 2009 pour 1505 en 1999). Cependant seuls 47 Mallemortais de plus (848 au lieu de 801) ont obtenu un emploi sur la commune. En définitive sur la période considérée tout se passe comme si **seuls 13% des emplois globalement créés à Mallemort avaient bénéficié aux habitants de la commune !**
- *Nota : le taux d'emploi de proximité est un indicateur tout à fait pertinent pour juger de la qualité du développement local et tout particulièrement de son caractère écologique et durable. D'un point de vue consommation énergétique, pollution, qualité de vie, il est bien évidemment préférable d'avoir un emploi sur le territoire de sa commune plutôt qu'à 10 ou 50 km de distance.*

## Propositions :

87% de l'emploi supplémentaire créé à Mallemort globalement occupé par les habitants d'autres communes ! Ce résultat extrêmement décevant démontre qu'une simple politique de multiplication des zones d'activités ne suffit pas à elle seule à assurer un développement satisfaisant de l'emploi local. Pour atteindre cet objectif une démarche d'accompagnement résolument tournée vers le développement de l'emploi de proximité est nécessaire. Voici quelques propositions d'actions complémentaires qui pourraient être mise en œuvre :

- Mettre en place un **Relai Emploi-Formation Communal**. Il s'agit, en lien avec les entreprises de la commune et Pôle-Emploi :
  - o de recenser les offres d'emploi sur la commune,
  - o de recenser les Mallemortais en recherche d'emploi
  - o de mettre, en priorité et de façon réactive, offre et demande en relation à un niveau communal avant éventuellement d'élargir le champ de recherche.
  
- Dans le cadre de ce Relai Emploi-Formation, mettre en place une action « **Tremplin** » pour promouvoir **l'apprentissage et l'alternance**. Cette action doit se faire en liaison avec les professionnels de Mallemort, l'UCAM (Union des Commerçants et Artisans de Mallemort), les écoles et organismes de formation de la région, ainsi que le collège Collines Durance :
  - o Promotion de l'apprentissage et de l'alternance auprès des entreprises de la commune.
  - o Recensement des entreprises susceptibles d'accueillir des apprentis ou des alternants
  - o Recensement des demandes d'apprentissage /alternance
  
- De façon plus générale, promouvoir à Mallemort la notion d'**entreprise citoyenne**. En se référant à l'étymologie du mot citoyen, ceci veut simplement dire qu'une entreprise qui bénéficie des infrastructures de la commune doit aussi se comporter et agir comme un des « membres de la cité ». Il est important que les entreprises prennent pleinement conscience du rôle sociétal qu'elles ont à jouer dans la commune.

Il est bien évident qu'un service public de type Relai-Emploi-Formation doit être géré de façon totalement éthique et transparente. Attention aux risques évidents de clientélisme de la part de la municipalité, une réflexion sur le type d'organisation à mettre en place s'impose. La gestion de ce type de service pourrait être assurée conjointement par une association d'entreprises et par une association réunissant les personnes en recherche d'emploi. La mairie pourrait fournir les moyens de fonctionnement et faire partie, avec pôle emploi, d'un conseil de surveillance. Par contre la municipalité ne doit avoir strictement aucun droit d'intervention directe (il ne s'agit pas, pour la mairie, d'un moyen supplémentaire d'accorder des faveurs particulières aux personnes en recherche d'emploi, il s'agit encore moins d'un moyen de forcer la main aux entreprises de quelque façon que ce soit, celles-ci doivent rester totalement maître de leurs décisions...)

La réflexion sur l'emploi de proximité à Mallemort reste à poursuivre...